



Aux parents des enfants de notre commune

## Mise en place de l'accueil extrascolaire pour la commune Les Montets

**CroC-tout**

Madame, Monsieur,

Nos enfants ont besoin de croquer la vie à pleine dent tout en croquant dans des aliments équilibrés même quand les parents sont au travail. C'est pourquoi la commune Les Montets pense mettre en place l'accueil extrascolaire « CroC-tout ».

### Les besoins

En mars 2012, la commune Les Montets a adressé aux parents d'enfants scolarisés et en âge préscolaire un questionnaire sur les besoins en place d'accueil. 160 ménages ont été sollicités pour l'enquête et 107 ont répondu au questionnaire.

Concernant l'accueil extrascolaire, 20 familles ont exprimé leur besoin en accueil extrascolaire, ce qui concerne 33 enfants. C'est donc pour répondre à ce besoin que le Conseil communal a décidé d'ouvrir une telle structure pour la rentrée scolaire après les vacances de Pâques 2014, soit à partir du 28 avril 2014.

### Les buts

L'accueil extrascolaire a pour but d'assurer la prise en charge adaptée des enfants d'âge scolaire de la commune Les Montets en-dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins.

Pour ce faire, le personnel de l'accueil extrascolaire s'engagera à favoriser le développement des enfants par des activités créatrices, la communication entre les camarades, le partage de repas équilibrés dans la convivialité, l'autonomie par les jeux et lectures individuels.

### Les locaux

Afin de rester le plus proche possible des enfants, l'accueil extrascolaire se fera dans les salles au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire à Aumont, à savoir la buvette pour les repas de midi et l'ancienne salle de classe du rez-de-chaussée pour les autres moments.

### Les transports

Les parents assurent les transports de leur domicile à l'accueil extrascolaire et inversement. Les transports entre l'accueil extrascolaire et l'école sont sous la responsabilité de l'accueil extrascolaire.

## **Les repas**

Nous discutons avec les restaurateurs de la région pour qu'ils livrent des repas équilibrés. Ce mode de fonctionnement facilitera le travail des responsables, tout en garantissant des normes d'hygiène irréprochable. Ils seront facturés en sus aux parents, au prix coûtant.

## **Le personnel**

Le Conseil communal va sélectionner un/e responsable pour ses compétences. Si la personne n'a pas de formation dans le domaine socio-éducatif ou pédagogique, elle suivra la formation d'intervenante en accueil extrascolaire dispensée par la Haute Ecole de Travail Social à Givisiez. Il/elle sera secondé/e par une personne auxiliaire engagée aussi pour ses compétences.

## **Le financement**

Les investissements sont importants pour la commune. Elle compte cependant sur l'aide cantonale, soit un crédit d'impulsion, pour autant que l'accueil extrascolaire ouvre avant le 30 juin 2014. C'est pourquoi nous ouvrons après les vacances de Pâques et non pas en automne. Nous pouvons compter sur le soutien de la Confédération par le biais de l'OFAS pour les 3 premières années. Les tarifs sont donc adaptés selon le prix coûtant. Une cotisation annuelle de 50.- frs par enfant sera perçue par année scolaire (dégressif selon le nombre d'enfant par famille). Pour les enfants fréquentant l'école infantine, les tarifs par unité seront diminués grâce à la subvention cantonale Etat-employeur.

## **Le concept socio-éducatif**

La prise en charge des enfants suit des lignes bien précises permettant un développement harmonieux des enfants. Ce concept socio-éducatif est évolutif en fonction aussi des besoins des personnes qui assurent la prise en charge des enfants. Il vous sera communiqué ultérieurement.

## **L'avenir**

La commune Les Montets demandera l'autorisation au Service de l'enfance et de la jeunesse. Pour cela, il est nécessaire pour le Conseil communal de connaître l'état actuel des besoins, c'est pourquoi il vous est demandé de remplir et de renvoyer les documents en annexe, **jusqu'au 20 février 2014**, au moyen de l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre participation.

Si les inscriptions sont insuffisantes, l'Accueil extrascolaire ne pourra pas se réaliser.

D'avance, nous nous réjouissons de pouvoir répondre à vos besoins. Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Conseil communal Les Montets.